



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 SEPTEMBRE 2012

Monsieur le Maire procède à l'appel des Conseillers Municipaux.

Présents : 17

Pouvoirs : 7

- Mme GAUTHIER Guilaine	à	Mme BERNARD Virginie
- Mr MAGRIT Alain	à	Mme DELATTRE Murielle
- Mme GOURNAY Olivia	à	Mme WEPIERRE Carine
- Mr DUTERTE Bruno	à	Mr LHOMEL Dominique
- Mr BAILLIEU Patrick	à	Mme PASSEBOSC Brigitte
- Mme POTDEVIN Nadia	à	Mr RIVENEZ Jacques
- Mme TELLIEZ Thérèse	à	Mr LARD Lionel

Absents excusés : Mr FARRANDS Joël, Mr LANNOY Claude, Mme FOURNIER Véronique, Mr GARET Frédéric

Votants : 23

Mme PASSEBOSC Brigitte est désignée comme Secrétaire de Séance.

1°) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 29 Juin 2012

Le compte rendu du Conseil Municipal du 29 Juin 2012 est soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Aucune observation.

POUR : 23

2°) Rapport annuel du délégataire : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Pont-de-Briques

Monsieur le Maire présente le rapport annuel d'activités du délégataire pour l'exercice 2011 et demande au Conseil Municipal de l'approuver.

Aucune observation.

POUR : 23

Arrivée de Mr FARRANDS Joël



3°) Cession de Logement par la SA SIA HABITAT

Monsieur le Maire explique que la Société SIA Habitat souhaite renforcer sa politique en faveur de la vente de logements HLM aux occupants.

A ce titre, elle envisage de proposer à la vente le logement, situé au 3 rue des Chênes à Saint Etienne au Mont, aux locataires des lieux.

La Société SIA informe que les locataires non désireux ou dans l'incapacité d'accéder à la propriété conserveront leur statut locatif et bénéficieront du maintien des lieux, dans des conditions de bail demeurant inchangés.

Monsieur le Maire soumet cette proposition à l'avis du Conseil Municipal.

Mme LEDET souhaite savoir si cette procédure se pratique régulièrement ?

Mr LE MAIRE indique qu'après un certain temps de location les logements sociaux sont vendus aux locataires, mais la municipalité reste vigilante à ce sujet. La vente se réalise progressivement.

Mr Joël FARRANDS précise qu'une dizaine de logements a déjà été vendue.

Mme PASSEBOSC ajoute que cette procédure permet aux familles ayant des faibles revenus de pouvoir acquérir un bien immobilier à un prix de vente intéressant.

POUR : 24

4°) Etat de Non Valeur sur le Budget Camping

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée une proposition afin de passer une créance datant de 2006 concernant le Budget Camping de 54,72€ en Etat de Non Valeur.

Monsieur le Maire précise qu'un contentieux sur l'état de la dette n'est pas envisageable compte tenu du faible montant.

POUR : 24

5°) Transformation de poste - Evolution de carrière

Afin de permettre une évolution de carrière à un agent de la commune, il est proposé au Conseil Municipal de transformer un poste d'Educateur des Activités Physiques et Sportives en poste d'Educateur des Activités Physiques et Sportives principal de 2^{ème} classe.

POUR : 24



6°) Décision Modificative

Monsieur le Maire propose d'ajuster le Budget de la Commune, afin d'abonder certains chapitres sur lesquels est constatée une insuffisance de crédits.

POUR : 22
ABSTENTIONS : 2

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.